

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 02/02/2021

### **EMMANUELLE WARGON ANNONCE LA PROLONGATION DE LA TRÊVE HIVERNALE ET DES MESURES EXCEPTIONNELLES POUR PROTÉGER LES PLUS PRÉCAIRES FACE À LA CRISE SANITAIRE**

*Devant la délégation générale de la Fondation Abbé Pierre, la ministre a annoncé sa décision de prolonger la trêve hivernale, qui s'accompagne de mesures exceptionnelles pour anticiper la sortie de trêve mais aussi d'une réforme de la politique de prévention des expulsions et d'un objectif de construction de 250 000 logements sociaux en deux ans.*

Face à l'ampleur de la crise sanitaire, Emmanuelle Wargon annonce **le prolongement de la trêve hivernale, du 30 mars au 1<sup>er</sup> juin, afin de maintenir dans leur logement les personnes menacées d'expulsion locative**. Dans le même temps, **les propriétaires concernés seront indemnisés**.

La ministre reprend également les principales recommandations du rapport de Nicolas Démoulin sur la prévention des expulsions locatives :

**En sortie de trêve, il s'agira d'échelonner les expulsions** avec concours de la force publique pour maintenir les personnes fragiles dans leur logement, en indemnisant systématiquement les bailleurs publics ou privés. **Quand les expulsions ne pourront être empêchées, une solution de relogement ou a minima d'hébergement sera systématiquement proposée aux locataires expulsés.**

De manière plus structurelle, la ministre a annoncé une **réforme de la procédure de prévention des expulsions**, permettant **d'agir le plus tôt possible en réalisant les diagnostics sociaux au stade du commandement de payer** et non plus comme [aujourd'hui](#) au stade de l'assignation en justice. Le rôle des **huissiers** sera renforcé, de même que celui des **gardiens d'immeuble, pour faciliter le dialogue avec**

**les habitants** et améliorer le **repérage des personnes en difficulté**. Enfin, Emmanuelle Wargon a engagé **une simplification et une harmonisation de l'action de l'Etat**, avec une **meilleure coordination des actions de prévention avec les collectivités territoriales** porteuses des fonds de solidarité logement.

**Dans le cadre de la journée nationale organisée par la Fondation Abbé Pierre, Emmanuelle Wargon est par ailleurs revenue sur la priorité donnée au secteur du logement et du logement social.** Elle a annoncé un **investissement massif dans la construction de 250 000 logements sociaux**, en lien avec le mouvement HLM, Action Logement et la Caisse des Dépôts, et rappelé les travaux en cours sur le prolongement nécessaire de la **loi SRU**.

La ministre a eu l'occasion d'annoncer les **résultats positifs du « Logement d'abord »**, permettant aux personnes sans domicile fixe d'accéder en priorité à un logement. **En 2020, ce sont 82 000 personnes qui ont accédé au logement social ou privé depuis la rue ou l'hébergement, et 235 000 depuis le lancement du Logement d'abord en 2018.**

Cette politique du Logement d'abord n'empêche pas les **actions de mise à abri**. **En 2020, ce sont plus de 40 000 places supplémentaires d'hébergement qui ont été ouvertes**, portant le nombre total des places ouvertes à 200 000, auquel il faut ajouter les 100 000 places d'hébergement pour les demandeurs d'asile, gérées par le ministère de l'Intérieur.

Cet effort sans précédent pour la mise à l'abri des personnes à la rue **ne doit pas faire oublier qu'il reste encore des personnes à la rue et que l'hébergement n'est pas une solution pérenne**. Dans le cadre du renforcement de la politique du Logement d'abord, Emmanuelle Wargon a annoncé un **investissement dans les pensions de famille et une amplification des actions en faveur de l'intermédiation locative**, permettant de louer un logement à un coût réduit dans le parc privé, ainsi que le **doublé des territoires de mise en œuvre accélérée du Logement d'abord, qui passent de 23 à 46**, dans le cadre d'un partenariat renforcé avec les collectivités territoriales.

**Emmanuelle Wargon tient à réaffirmer l'engagement du Gouvernement** à soutenir nos compatriotes les plus fragiles dans cette période difficile. L'Etat continuera d'être au rendez-vous pour répondre dans l'urgence, mais également de manière plus structurelle, aux besoins des ménages en situation de précarité.